

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
Caf 49

Modalités pratiques

2 jours soit 14 heures de
formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Formations
Chantiers locaux

Tarifs

2400.00

Modalités d'animation

Formateur

Accolades GIRAUD
Christine

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2400.00

Module 3 Convention Territoriale Globale - CAF 49

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

ANNEXE 1 Avenant 3 CONVENTION EGOC / CAF DE MAINE-ET-LOIRE
n°133/16

PROGRAMME

«Module 3 Convention Territoriale Globale»

Durée – Dates – Objectifs : **2 journées supplémentaires** aux 4 jours
mentionnés et réalisés en 2016-2017

- **les 28-29 juin 2018** animés par **Christine GIRAUD - Accolades**
- **Module 3 : Réaliser un suivi de la démarche en s'appuyant sur les ressources et en questionnant les points de blocage**

Horaires : 7 heures de formation / jour - La formation se déroulera de 9 h à
17h

Lieu : **ANGERS**, Siège de la **Caf de Maine-et-Loire** – 32 rue Louis Gain

Le programme détaillé de cette action et les objectifs de la formation
figurent en annexe.

Effectif : 1 groupe d'agents de la Caf de Maine-et-Loire – Effectif validé par
une feuille de présence

Module 3: Réaliser un suivi de la démarche en

s'appuyant sur les ressources et en questionnant les points de blocage

La proposition ci-dessous va s'adapter aux différentes situations rencontrées par l'équipe CTG sur les territoires, les objectifs des journées peuvent évoluer.

Journée 1

- **Objectifs :**
 - Faire un état des lieux de l'évolution des équipes projets inter-service (régulation, engagement)
 - Etat des lieux de l'avancement des portraits internes : bilan sur la coopération transversale avec les personnes ressources en interne de la CAF
 - Projection sur l'organisation de la coopération entre les équipes projets pour dynamiser la conduite du changement

Journée 2

- **Objectifs :**
 - Croiser les différentes avancées avec les EPCI notamment les 6 engagés et approchés : Négociation, vision, optimisation
 - Lancer une projection de déploiement avec l'ensemble des conseillers techniques
 - Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer l'avancement

Modalités d'évaluation et sanction de la formation

A l'issue de cette formation, un **bilan** est réalisé sous la responsabilité du formateur. Lors de ce bilan, la présence d'un cadre référent est souhaitée.

A l'issue de cette action, une **procédure d'évaluation** permettant d'apprécier la qualité de la prestation (et des intervenants) et de mesurer l'efficacité de

l'action au regard des objectifs globaux assignés sera mise en œuvre. Ces fiches seront renseignées par les participants sous la responsabilité du prestataire et transmis par ses soins à l'EGOC.

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une **attestation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de la formation sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation.

Intervenant

Accolades – Christine GIRAUD

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.



Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC :
fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de
l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement
d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de
marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
